DOCUMENT D'ORIENTATION

Analyse du climat des affaires dans les PMA

République d'Ouganda

Mars 2023

IOE
A powerful and balanced voice for business

International Organisation of Employers | Organisation Internationale des Employeurs | Organización Internacional de Empleadores

République d'Ouganda

Région
Afrique de l'Est

Population(2022)
48 148 244 habitants

Croissance démographique (2020)
3.32%

Revenu moyen (2020)
822 USD

Classement selon l'Indice de développement humain
166ème sur 191 pays ; l'indice de développement humain (IDH) de l'Ouganda est de 0,525.

Accords et partenariats économiques régionaux
Marché commun de l'Afrique orientale et australe (COMESA) et Communauté d'Afrique de l'Est (CAE)

Contexte économique

Selon les estimations du Bureau ougandais de la statistique, environ 70 % de la population active de l'Ouganda travaille dans l'agriculture. La contribution de l'agriculture à l'économie de l'Ouganda a chuté de plus de 50 % du produit intérieur brut (PIB) en 1992 à 23 % en 2019, en raison du taux de croissance plus rapide d'autres secteurs (bien que l'agro-industrie contribue de façon importante au secteur manufacturier), l'industrie représentant 21 % et les services 54 % du PIB.

Les statistiques de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture font apparaître que 35 % des terres cultivables de l'Ouganda sont affectées à la production agricole[1]. Toutefois, la productivité du secteur souffre de manière importante d'une infrastructure d'irrigation inadéquate, d'un usage limité de semences hybride et d'engrais, et d'infestations de ravageurs. Les régimes de pluies de l'Ouganda, traditionnellement stables, ont été affectés par le changement climatique, qui se traduit par des conditions météorologiques extrêmes, l'asséchement de régions humides, un accroissement des températures et des inondations sans précédent, autant de facteurs qui affectent la productivité agricole.

Même si des progrès ont été réalisés dans la diversification de la base d'exportations du pays, les produits agricoles non transformés restent la composante majeure des exportations de biens de l'Ouganda. Par exemple, le café non torréfié représente 14 % des exportations totales en valeur, 19 autres pour cent revenant au thé, au tabac, aux haricots, au poisson et au maïs. L'Ouganda dispose de ressources minérales abondantes, dont le pétrole ; au cours des dernières années, ses exportations de minéraux ont connu une croissance exponentielle, gage d'un important potentiel pour poursuivre la diversification de ses activités.

La part des exportations de services dans le PIB est passée de 4 % en 1990 à 14 % en 2020, les moteurs de cette croissance étant le tourisme et les technologies de l'information et des communications (CIT). La destination des biens exportés a elle aussi changé, avec une importante inflexion vers l'exportation régionale, 50 % des biens exportés étant désormais destinés aux pays du Marché commun de l'Afrique orientale et australe (COMESA). La création de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf) ouvre à l'Ouganda des perspectives d'une intensification du commerce intra-Africain. Le secteur industriel du pays, où les entreprises de petite taille sont aujourd'hui prédominantes, a besoin

[1] « Perspectives économiques en Ouganda », Banque africaine de développement, dernier accès : 2021, https://www.afdb.org/fr/countries/east-africa/uganda/uganda-economic-outlook.

de stratégies de développement dans lesquelles le secteur privé assume un rôle moteur.

L'infrastructure des CIT a connu un développement significatif grâce à des partenariats associant gouvernement et entreprise privée. Les partenariats public-privé (PPP) engagés entre l'Autorité nationale des technologies de l'information de l'Ouganda (NITA-U) - l'agence publique ougandaise de développement technologique - et des organisations telles que Google et Facebook ont permis l'installation de plus de 3 000 km (1 864 miles) de câble à fibre optique dans tout le pays afin d'assurer la connexion du deuxième niveau d'unités administratives (les sous-comtés) au sein de chaque district.

Défis à relever par le secteur privé

- **Manque de compétences spécialisées :** Bien que le taux d'alphabétisation des adultes en Ouganda soit de 76,5 %, le pays enregistre un taux d'abandon de 64,5 % dans l'enseignement primaire, et seuls 5 % de la population ougandaise a suivi des études supérieures. Selon les données de l'Organisation internationale du Travail pour 2019, 73 % de la population active de l'Ouganda manquait des qualifications nécessaires pour accéder à l'emploi disponible. Les employeurs témoignent que les diplômés universitaires manquent de compétences de base en technique, gestion et communication, ce qui les amène à investir beaucoup de temps et d'argent à former leur personnel.

- **L'accès limité au financement, un obstacle majeur à la croissance et au développement des MPME :** Beaucoup de micro, petites et moyennes entreprises (MPME) n'ont pas accès au financement en raison des garanties à fournir, du coût élevé du financement (taux d'intérêt) et d'obligations légales telles que l'attribution d'un numéro d'identification fiscale, ou parce qu'elles sont dans l'impossibilité de répondre aux exigences légales imposées par les institutions financières pour l'accès à un prêt.

- **Niveaux élevés de corruption :** Sur l'Indice de perception de la corruption 2021 de *Transparency International*, l'Ouganda se classe 144ème sur 180 pays, reculant de deux places par rapport à l'année précédente. La fraude et la corruption liées aux questions de propriété des terres sont fréquentes, surtout dans un contexte où une législation foncière complexe limite certaines formes de propriété, ce qui conduit à des conflits fonciers fréquents.

- **Manque d'efficacité des services publics :** Les entreprises sont confrontées à d'inutiles démarches bureaucratiques, des exigences excessives en matière de documents à produire, à des obstacles de procédure dus à un manque de coordination entre les différentes administrations publiques, et à un manque d'efficacité des agences et systèmes officiels dans l'obtention et le renouvellement de licences d'exploitation ou l'obtention de permis de construire ; d'une façon générale, tous les contacts avec les organismes officiels constituent une charge importante pour les entreprises.

- **Restrictions des activités des entreprises imposées par le gouvernement dans le cadre de la pandémie du Covid-19 et son contexte :** suite aux fermetures d'entreprises et à la faiblesse de la demande globale, le monde des entreprises et les entrepreneurs ont connu un chiffre d'affaires en recul massif, selon les données de la Banque mondiale. Dans le même temps, on a assisté à une hausse marquée du chômage.

- **Informalité de l'économie :** On estime que **plus de 80 % de l'emploi en Ouganda relèvent du secteur informel, qui contribue pour environ 50 % au PIB.** Par ailleurs, la rémunération des emplois formels est plus de deux fois supérieure à celle du secteur informel.

- **Énergie - manque de fiabilité des systèmes de transport et de distribution :** L'Ouganda a l'un des taux d'électrification les plus faibles d'Afrique, situation due avant tout à une surreprésentation des sources de biomasse dans le mix énergétique, une capacité limitée de l'infrastructure de transport et de distribution électrique, un accès limité aux solutions hors réseau, un faible usage productif de l'énergie et un manque de coordination de la planification intra

et intersectorielle. Si 57,2 % de la population a accès à l'électricité dans les zones urbaines, cette proportion chute à 10 % dans les zones rurales et reste limitée à 22,1 % à l'échelle nationale.

- **Infrastructure limitée dans les zones rurales, y compris dans le domaine de la connectivité :** Bien que les pouvoirs publics aient beaucoup investi dans des d'infrastructure à l'extérieur des villes principales, les systèmes routiers et ferroviaires de l'Ouganda sont en mauvais état et l'accès à l'électricité est limité.

- **Le mauvais état de l'infrastructure de transport nuit de façon importante à la productivité des entreprises et augmente considérablement leurs coûts et temps opérationnels.** Devant faire face à une croissance annuelle de 10 % du parc automobile, le réseau routier de l'Ouganda est sérieusement surchargé, surtout dans les villes et à leur périphérie. En outre, les routes ougandaises manquent d'entretien, ce qui rend les transports coûteux et dangereux.

- La commercialisation du secteur agricole est freinée par l'usage limité d'engrais et de semences de qualité de la part des agriculteurs ainsi que par un manque d'infrastructures d'irrigation, rendant la production vulnérable aux phénomènes climatiques extrêmes et aux infestations de ravageurs.

- La croissance du secteur agricole est également entravée par le manque de capacités de conditionnement de qualité, une insuffisance des installations d'entreposage, la médiocrité des pratiques de traitement après récolte, le manque de crédits agricoles, des coûts de transport élevés, le manque de routes de desserte praticables par tous temps dans les zones rurales, des régimes fonciers compliqués et inefficaces, ainsi qu'une connaissance limitée des pratiques de production modernes.

- **Inégalité entre les hommes et les femmes :** Selon les données du Bureau ougandais de la statistique, le salaire mensuel médian en espèces des salariés était de 200 000 shillings ougandais en 2018/19, la rémunération des hommes étant de 240 000 shillings ougandais contre 150 000 shillings ougandais pour celles des femmes.

- **Fiscalité complexe :** La complexité et la difficulté des divers codes des impôts et des différentes réglementations fiscales sont coûteuses en temps et en argent pour les entreprises et les entrepreneurs.

Recommandations du secteur privé

- **Les pouvoirs publics devraient adopter des mesures en vue de réduire la dépendance par rapport aux intrants et matériaux importés.** Ces mesures devraient inclure des investissements supplémentaires dans les entreprises manufacturières et des subventions publiques à la mécanisation afin de renforcer la base industrielle de l'Ouganda. Des efforts devraient être faits afin de passer, autant que possible, à un recours aux matières premières locales et à un centrage sur l'ajout de valeur à l'échelle locale, en particulier dans le secteur manufacturier, de manière à réduire la dépendance envers les produits importés. Le gouvernement devrait viser à une meilleure protection des MPME en intensifiant le recours aux contenus locaux dans les projets.

- **Pour renforcer les capacités nationales, les incitants fiscaux proposés aux start-ups locales doivent être plus attrayants que ceux donnés aux entreprises étrangères désireuses de s'établir dans le pays.** L'infrastructure dont ont besoin les petites entreprises industrielles demande de la part des pouvoirs publics une stratégie collective portant sur un accès abordable au courant à haute tension, les locaux, les savoirs et connaissances, les machines, les chaînes d'approvisionnement et le transport. Les coopératives et les grappes d'entreprises doivent être encouragées et priorisées à l'aide d'incitants et d'actions de promotion. Les start-ups de petite taille (à chiffre d'affaires inférieur à 1 milliard UGX) qui s'inscrivent dans la politique *Buy Uganda, Build Uganda* (BUBU), sont principalement orientées vers l'exportation ou dont la production remplace des biens importés, ont besoin d'allégements fiscaux durables et d'une fiscalité progressive qui ne soit pas étouffante.

- **Création d'un fonds spécial accessible aux MPME éligibles en vue de prêts remboursables mais sans intérêt auprès de la Banque de développement de l'Ouganda.** L'objectif d'un tel fonds serait de soutenir la réalisation d'idées importantes pour l'avancement technologique du pays, la création future d'emplois et le développement économique, mais qui ne sont pas de nature à générer une croissance durable à court terme. Il est proposé que le gouvernement/l'Office ougandais des recettes créent une catégorie particulière pour la recherche scientifique et les entreprises de technologie.

- **La politique nationale devrait viser par priorité à une réduction des barrières à l'acquisition d'une infrastructure informatique adéquate (matériel/logiciel)**, frappée d'une TVA/d'une retenue d'impôt minimale ou exonérée de TVA/de retenue d'impôt. Pour améliorer l'accès à l'information et aux données et stimuler le développement du secteur informatique, il est recommandé de supprimer la taxe Over the Top (OTT) et la TVA grevant les entreprises de génie logiciel.

- **Le gouvernement, avec l'aide et l'engagement des organisations d'employeurs telles que la Fédération des employeurs de l'Ouganda (FUE), devrait intervenir et définir des politiques en faveur des micro, petites et moyennes entreprises afin de faciliter leur accès au financement, au soutien aux entreprises, aux compétences techniques et la création d'un environnement propice**[2].

- Pour créer de l'emploi et relancer l'économie après les perturbations dues au Covid-19, il convient de renforcer le soutien aux entreprises existantes au niveau local par le biais de coopératives d'épargne et de crédit, habilitées à octroyer des prêts à long terme à taux bonifié.

- Étant donné l'ampleur et la nature transversale de **l'économie informelle**, il faut adopter une approche progressive et phasée dans les plans à moyen et à long terme. Elle impliquera une réduction des coûts de la formalisation, comme par exemple les coûts d'entrée ; une réduction de la bureaucratie lors du processus de création et d'autorisation de nouvelles entreprises ; une réduction des coûts de maintien sur le marché formel tels que les taxes ; le développement d'un régime fiscal particulier pour les MPME ; et la facilitation de l'accès au crédit.

- Le gouvernement devrait prévoir un accès à des prêts publics concessionnels à taux d'intérêt minime ou sans intérêt, assortis d'une période de grâce de deux ans et d'un montant pouvant aller jusqu'à 30 % de la valeur totale de l'entreprise concernée, et sans exigence de terre mise en garantie. Cet accès demande un plafonnement des taux d'intérêt des emprunts des petites entreprises, ceux-ci allant de 0,5 % mensuels (soit un intérêt annuel composé d'environ 6 %) à un maximum de 15 % annuels sur les trois ans à venir.

- Les pouvoirs publics devraient encourager l'investissement et proposer des incitants au secteur privé ; ces mesures seraient de nature à améliorer considérablement la productivité agricole par des investissements en équipements technologiques nouveaux et plus efficaces. De même, elles peuvent promouvoir l'acquisition de compétences et de savoirs essentiels pour une intégration réussie de méthodes efficients de production et de fabrication[4].

- Il appartient aux pouvoirs publics d'améliorer l'état de préparation et la gestion des impacts du changement climatique par le biais de partenariats privé-public (PPP) chargés de collecter et de comprendre des données climatiques essentielles et d'élaborer des stratégies efficaces d'adaptation et d'atténuation.

- Les pouvoirs publics devraient inciter les entreprises privées à accroître l'approvisionnement électrique du pays par une multiplication des lignes de transport[5]. Des PPP tels que *Power Africa* doivent être soutenus afin de permettre le développement de sources d'énergie innovantes et durables comme l'hydroélectricité. Les PPP permettraient d'impulser de manière significative la croissance économique et sociale de l'Ouganda grâce à des

investissements privés en services interconnectés et ouvrant des opportunités intéressantes pour la création d'emplois. 97 % de l'électricité en Ouganda est distribuée par *Umeme Co. Ltd*, société dans laquelle le gouvernement détient 23,20 % du capital-actions.

1. Les MSME en Ouganda sont largement détenues par des hommes (76 %)[16]. Des efforts sont nécessaires pour encourager la participation des femmes dans les entreprises de petite taille, notamment par la mise en place de cadres susceptibles de contribuer au développement d'incitants au financement et d'un environnement plus propice à l'entrepreneuriat des femmes et des jeunes. Des initiatives telles que le programme *Female Future Leadership Development* [Développement du leadership pour l'avenir des femmes] lancé par la FUE mérite d'être encouragé plus avant et adapté au soutien de l'engagement des femmes dans la création de MSME.

2. Le gouvernement devrait adopter des politiques de reconnaissance, d'agrément et de régulation du commerce en ligne afin de soutenir et accompagner l'expansion du secteur des TIC.

Cette publication a été produite avec le soutien financier de l'Union européenne. Son contenu relève de la seule responsabilité de l'Organisation Internationale des Employeurs (OIE) et ne reflète pas nécessairement les opinions de l'Union européenne.

Cofinancé par l'Union européenne

[5] Banque africaine de développement, dernière modification 2021, https://www.afdb.org/fr/countries/east-africa/uganda/uganda-economic-outlook.
[6] National Small Business Survey Of Uganda, mars 2015

Avenue Louis-Casaï 71 – CH-1216 Genève
T +41 22 929 00 00 F +41 22 929 00 01
ioe@ioe-emp.com • ioe-emp.org

© IOE 2023